

Situation de crise au théâtre de l'Alchimic

Carouge, le 26 mai 2026

LA VILLE DE CAROUGE SUSPEND SA SUBVENTION À L'INSTITUTION CAROUGEISE.

Malgré un accompagnement renforcé et de nombreuses mesures de soutien mises en place depuis 2023, la Ville de Carouge constate l'échec du processus de redressement engagé au sein du théâtre Alchimic. Face à une rupture de la confiance institutionnelle et dans le respect du bon usage des deniers publics, le Conseil administratif estime qu'une nouvelle convention de subventionnement ne peut être envisagée en l'état. La Ville réaffirme toutefois son attachement à la création artistique et sa volonté de soutenir les compagnies indépendantes et la vie culturelle carougeoise.

CONTACT PRESSE

PATRICK MUTZENBERG
CONSEILLER ADMINISTRATIF
DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES
CULTURELLES
P.MUTZENBERG@CAROUGE.CH
022 307 89 17

La Ville de Carouge a constaté, dès la fin de l'année 2023, d'importantes irrégularités administratives et financières au sein du théâtre Alchimic, dans un contexte marqué par un fort *turn-over* du personnel et des difficultés récurrentes de gouvernance.

Face à cette situation, la Commune a mandaté un audit externe qui a mis en évidence des lacunes significatives en matière de contrôle financier, de gouvernance et de répartition des responsabilités. Ces dysfonctionnements n'ont notamment pas permis de clôturer correctement la convention de subventionnement 2021–2024.

Soucieuse de préserver ce lieu culturel important pour la scène genevoise et de soutenir les artistes ainsi que les compagnies programmées, la Ville de Carouge a néanmoins décidé de prolonger la convention de subventionnement jusqu'au 31 décembre 2025. Un accompagnement renforcé, financé par la Commune, a également été mis en place afin de permettre une mise en conformité de l'association.

Plusieurs mesures de soutien ont ainsi été engagées : élaboration d'une feuille de route; renforcement du comité; accompagnement étroit par les services communaux et création d'un groupe de travail chargé d'appuyer le redressement de l'institution.

Malgré ces efforts, de nouvelles tensions internes sont apparues et ont conduit à de nouvelles démissions au sein du comité, y compris celle de son président en mars 2026. Cette troisième série de démissions totales ou partielles du comité en neuf mois, ainsi que celle du groupe de travail chargé de la restructuration, ont marqué la fin du cadre de pilotage mis en place pour accompagner le redressement de l'association. Un nouveau comité a bien été élu lors de l'assemblée générale du 27 avril 2026, dont les preuves restent à faire pour assurer le redressement.

Une confiance institutionnelle durablement affectée

Ces derniers développements ont été examinés par la Commission culture (CUCO) du Conseil municipal lors de sa séance du 19 mai 2026. Toutes les parties prenantes ont été auditionnées : les services de l'Administration; le groupe de travail; les membres démissionnaires du comité ainsi que des représentants du nouveau comité accompagnés du directeur du théâtre.

À l'issue de ces auditions, et malgré la bonne volonté du nouveau comité, la Commission n'a pu que constater le caractère répétitif et dysfonctionnel d'une situation devenue sans issue. La CUCO a regretté cet état de fait et souligné l'immense gâchis que représente cette situation, relevant l'impossibilité de poursuivre le soutien communal dans les conditions actuelles.

Cette position est pleinement partagée par le Conseil administratif, garant du bon usage des deniers publics et de l'équité de traitement entre les différentes associations subventionnées par la Commune. Malgré une gouvernance en passe d'être formellement rétablie, la confiance institutionnelle est désormais fortement dégradée.

Dans ce contexte, le Conseil administratif regrette qu'une nouvelle convention de subventionnement ne puisse être envisagée en l'état et que la subvention doive être suspendue. Il réaffirme toutefois son attachement au théâtre Alchimic et exprime l'espoir que les conditions permettant un renouvellement du soutien communal puissent être réunies à l'avenir.

Conscient de l'impact de cette décision sur les milieux artistiques, et en particulier sur les compagnies de théâtre indépendantes, le Conseil administratif confirme sa volonté de maintenir la plus grande partie possible des budgets concernés dans l'enveloppe culturelle, notamment au bénéfice du soutien à la création artistique.

La Ville de Carouge regrette profondément cette situation après avoir mobilisé d'importantes ressources humaines et financières afin d'aider l'association à retrouver une gouvernance stable et responsable, dans le but de sécuriser les deniers publics tout en préservant une offre culturelle pertinente.